

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2019

Le conseil Municipal s'est réuni le 22 mars 2019 à 18h30

PRESENTS : LABASSE Emmanuel. DA CRUZ Marie-Laure. QUINSAT Guy.
FOURNIER Pascal. VAUZEILLES

Daniel. SARLIEVE Claude. CHANONAT Jean-Louis

ABSENTS EXCUSES : CREGUT Sylvain

PANCRACIO Amélie (Pouvoir à LABASSE Emmanuel)

RAYNAUD Aurélie (Pouvoir à CHANONAT Jean-Louis)

Mme BABUT Valérie non élue (Déléguée au CCAS)

Ordre du jour

Vote des comptes administratifs de la commune et des
. Budgets annexes (CCAS.CAISSE DES ECOLES.ASSAINISSEMENT)

. Questions diverses

M. CHANONAT Jean Louis, doyen d'âge prend la présidence pour délibérer sur le compte administratif de la commune et des budgets annexes.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU CCAS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 4 765.37

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 5 257

Excédent de fonctionnement : 609.87

Le compte administratif du CCAS est voté à l'unanimité des membres présents.

COMPTE DE GESTION

Approbation du compte de gestion du budget du CCAS dressé par le percepteur.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA CAISSE DES ECOLES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 6 901.38

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 10 224

Excédent de fonctionnement : 3 322.62

Le compte administratif de la CAISSE DES ECOLES est voté à l'unanimité des membres présents.

COMPTE DE GESTION

Approbation du compte de gestion du budget de la Caisse des écoles.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE L'ASSAINISSEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 46 841.10
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 48 959.83

DEPENSES INVESTISSEMENT : 43 111.06
RECETTES INVESTISSEMENT : 22 141.30

Le compte administratif de l'ASSAINISSEMENT est voté à l'unanimité des membres présents.

COMPTE DE GESTION

Approbation du compte de gestion du budget de l'assainissement.

En ce qui concerne l'assainissement, le Maire indique qu'il y a en 2019, un gros programme d'investissement au bourg (subventions accordées), les travaux se réaliseront en tranches. Pour un montant d'environ + 350 000€, prévoir un emprunt. Prévion au BP 2019, pour ne pas perdre les subventions, pour l'année 2020 et éventuellement 2021.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 659 589.12
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 743 145.24
DEPENSES INVESTISSEMENT : 115 929.28
RECETTES INVESTISSEMENT : 219 983.24
Excédent en investissement : 162 027.02

Le compte administratif de la commune est voté à l'unanimité des membres présents.

COMPTE DE GESTION

Approbation du compte de gestion du budget de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

CONVENTION POUR LES CHAUVES-SOURIS

Le maire donne lecture de la convention proposée par M. LOUDIN, garde ONF à la Maison de la Réserve Naturelle de Chaudesfour.

Après délibération, le Conseil Municipal donne un avis favorable.

PROPOSITION D'ACHAT D'UN ANCIEN LOCAL TECHNIQUE

M.SARLIEVE Georges est intéressé pour acquérir l'ancien local technique à la Caire, abritant l'ancien relais de télévision, implanté sur un terrain appartenant à la section du Chambon.

Dans l'attente de la proposition écrite de M. SARLIEVE, le Conseil Municipal émet un avis favorable de principe à la vente de ce local à M. SARLIEVE Georges. Dossier à suivre donc (formalités administratives à régler).

APPARTEMENT A COTE DE LA MAIRIE

A ce jour, l'appartement n'est toujours pas loué suite au départ de M. Nicolas GAUTHIER. A cet égard, Monsieur le Maire a pris contact avec M. CREGUT Stéphane de l'agence AIP qui lui enverra d'éventuels candidats.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos la séance en remerciant tous les membres présents à cette session.